

Création de Pépinières Citoyennes

Chers adhérents, chers concitoyens, chers amis,

Depuis plusieurs décennies déjà, la centralisation étouffe progressivement les « forces » nationales et locales. Ce rouleau compresseur ne laisse bientôt plus aucune liberté.

La liberté d'entreprendre, de choisir ce qui est bon pour nous-mêmes, nous échappe.

Le citoyen est considéré comme un exécutant. Or nous devrions pouvoir décider communément. Il ne s'agit pas de prendre le pouvoir par la force mais d'exercer le pouvoir par le droit :

LE DROIT DES PEUPLES À DISPOSER D'EUX-MÊMES

Il y a donc une vraie nécessité que les citoyens s'impliquent réellement dans la politique publique locale.

C'est pourquoi **EPL fait le choix de se centrer sur les territoires, seul niveau où le citoyen peut encore s'investir concrètement s'il le désire.**

Quelques interrogations demeurent :

- ✓ Les citoyens sont-ils conscients du pouvoir qui est le leur ?
- ✓ Ont-ils envie de s'investir ?
- ✓ Se sentent-ils concernés par la vie de leur commune ?

C'est la CONNAISSANCE qui permet l'émancipation des citoyens,
l'ignorance conduit à la soumission.

➔ **NOTRE VISION À LONG TERME, UN LANCEMENT IMMEDIAT !**

- ✓ Comment se réapproprier ce pouvoir bien légitime qui est le nôtre ?
 - En apportant notre aide au lancement et au fonctionnement de **pépinières citoyennes** sur l'ensemble des communes de France. EPL est d'ores et déjà prêt à soutenir la création d'une vingtaine de pépinières citoyennes.

➔ **NOTRE VISION À COURT TERME, ... pour 2026 !**

- Notre implication dans la campagne des municipales à venir avec des candidats qui soutiendront la création et le fonctionnement des pépinières précédemment citées.

QUE REPRESENTE POUR EPL, UNE PEPINIERE CITOYENNE ?

Contrairement aux collectifs existants qui sont essentiellement des assemblées regroupant des membres partageant les mêmes objectifs, **la pépinière citoyenne considère que tous les habitants d'une même commune** sont de fait membres de droit. La seule restriction étant d'être âgé de 16 ans révolus.

Ce ne sont pas des « émanations de EPL », **nous sommes juste là pour aider à leur lancement et leur fonctionnement**. Il n'y a aucun doute que de l'intelligence collective, canalisée avec l'esprit du bien commun, ne peuvent naître que de belles choses.

Quel est le but d'une pépinière citoyenne ?

- Tout d'abord la pépinière citoyenne se fonde sur l'entraide et la solidarité entre ses membres.
- Concernant la commune, son action principale est de participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants :



Je vis ICI, j'agis ICI.

Une relation transparente constructive avec la Mairie et les institutions est établie.

Au-delà, la pépinière citoyenne telle que proposée est clairement un organe de transition entre deux moments :

- Aujourd'hui où le citoyen est considéré comme un exécutant.
- Demain où l'ensemble des citoyens exercent leur pouvoir individuel au service du bien commun.

La pépinière citoyenne a vocation à amener progressivement les habitants d'une commune à réfléchir et à agir pour finalement exercer le pouvoir sur le territoire où ils vivent.

Pour le développement sur l'ensemble du territoire national, EPL initie et accompagne avec des outils dédiés le démarrage expérimental des 20 premières Pépinières Citoyennes.

LA VIE DE LA CITE CONCERNE CHAQUE CITOYEN !



VOUS VOULEZ FAIRE PARTIE DES 20 PREMIERES PEPINIERES ?



ECRIVEZ NOUS à poleactions@ensemblepourleslibertes.fr